

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie  
de Nord - Pas-de-Calais

Commandement de la gendarmerie  
pour la zone de défense  
et de sécurité Nord

**Décision n° 36995 GEND/RGNPC/BP/CH du 29 juin 2011 portant attribution, en 2011,  
de la prime de résultats exceptionnels à titre exceptionnel**

NOR : IOCJ1124344S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nord-Pas-de-Calais et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu la loi n° 2002-1094 du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure ;

Vu le décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2004 portant application du décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Les personnels militaires de la réserve de la gendarmerie dont la liste est jointe percevront, à titre exceptionnel, au titre de l'année 2010 une prime de résultats exceptionnels.

Article 2

Une prime de 500,00 € (cinq cents euros) est attribuée, à titre exceptionnel, aux militaires dont la liste figure en annexe.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 juin 2011.

*Le général de division,  
commandant la région de gendarmerie de Nord - Pas-de-Calais  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*

P. LUNET

ANNEXE

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS,  
À TITRE EXCEPTIONNEL, D'UN MONTANT DE 500,00 € POUR L'ANNÉE 2010

Brembor Jean-Marc	Nigend : 86 577	Numéro de livret de solde : 5 106 001
Hureau Thierry	Nigend : 92 595	Numéro de livret de solde : 5 102 135
Penne Grégory	Nigend : 177 177	Numéro de livret de solde : 8 032 621